COMMUNIQUÉ DE PRESSE // Jeudi 13 novembre 2025

LA RENAISSANCE

Le projet avance, un groupement retenu pour le marché de conception-réalisation

Alençon

Grâce à l'acquisition de cet ensemble par la Ville d'Alençon et d'une action concertée avec Orne Habitat, La Foncière de Normandie et soutenue par l'État, les immeubles de La Renaissance pourront de nouveau accueillir fin 2027 une brasserie et une cellule commerciale ainsi que 13 logements renforçant l'attractivité du cœur de ville. Le montant total prévisionnel est de plus de 5,5 millions d'euros.

Retour sur l'acquisition de l'immeuble par la Ville d'Alençon

Depuis plus de 15 ans, l'ensemble immobilier emblématique de la brasserie « La Renaissance », est devenu progressivement vacant. En 2022, la gouvernance de la SCI, propriétaire des immeubles, a été remplacée. La Ville a pris l'attache des nouveaux administrateurs pour échanger sur les perspectives concernant cet ensemble immobilier.



Au regard de la situation durable de vacance des immeubles et de l'image négative produite par celle-ci sur le centre-ville, de la perte d'attractivité du quartier, et de l'état de dégradation des bâtiments, Monsieur le Maire a saisi Orne Habitat et la Foncière de Normandie pour définir un projet de rachat et de restructuration.

Les études techniques menées ont abouti à un pré-projet de création de 13 logements dans les étages, ainsi que la création de 2 cellules commerciales en rez-de-chaussée, intégrant la réhabilitation du décor inscrit au titre des monuments historiques de la brasserie de "La Renaissance". Le coût prévisionnel d'opération a été à d'environ 5,5 millions d'euros pour une surface totale de 1 390 m².

Accompagnée par la Préfecture de l'Orne, la Ville a obtenu une subvention de 359 789 € du Fonds de Restructuration des Locaux d'Activités (FRLA) au titre du dispositif « Action Cœur de Ville » et Orne Habitat une subvention de 800 000 € au titre du Fonds Vert.

L'acquisition de l'ensemble immobilier a été signée en décembre 2024 au prix global de 550 000 € conformément à la délibération du 24 juin 2024. Lors de cette séance, il a également été approuvé le montage

CONTACT PRESSE
Direction de la Communication
02 33 32 40 58 // communication@cu-alencon.fr

www.alencon.fr

opérationnel confiant à Orne habitat une convention de co-maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des travaux du rez-de-chaussée commercial et des logements.

Désignation du groupement retenu pour le marché de conception réalisation

Le premier trimestre 2025 a été consacré à l'engagement d'un marché de conception réalisation, qui est une procédure spécifique prévue au code de la commande publique permettant de sélectionner un groupement d'opérateur architecte et entreprises assurant les études préalables de conception et d'exécution des travaux. Cette procédure permet une meilleure maitrise des délais de réalisation et des coûts.

Suite à une phase de négociation, le marché a été notifié le 21 octobre au groupement composé de Bouygues Bâtiment Grand Ouest, comme mandataire, de Charles Monhée Architectes et des bureaux d'études : Coefficient (économiste), Projet Elec (BET Electricité), SAS BMI (BET Structure), I2D Conseils (BET Thermique) comme co-traitants.

La demande de permis de construire sera déposée en décembre 2025. Les travaux devraient débuter au premier semestre 2026 et la livraison est prévue à l'automne 2027.

Au final, Orne Habitat sera propriétaire des logements et le rez-de-chaussée commercial sera cédé à la Foncière de Normandie. La foncière assurera sous sa responsabilité la location des deux cellules commerciales dont la brasserie.



CONTACT PRESSE
Direction de la Communication
02 33 32 40 58 // communication@cu-alencon.fr

www.alencon.fr